

Fiche 21 : Pauvreté et chômage

Pauvreté

On distingue deux grandes conceptions de la pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. La pauvreté absolue est déterminée par un seuil minimal fixé qui permet de vivre socialement intégré dans un pays. En Suisse, ce dernier est estimé à 2286 francs pour une personne seule et de 3968 francs par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans (2018). On considère qu'en dessous de cette limite, il n'est pas possible de couvrir l'entièreté de ses besoins. La pauvreté relative fait référence à la distribution des richesses dans le pays. Elle ne dépend donc pas uniquement de la situation monétaire individuelle, mais également de la prospérité du pays. Il est généralement situé à environ 50-60% du revenu médian. Dans le monde, la pauvreté absolue a grandement diminué au cours des dernières décennies, mais pas la pauvreté relative.

Une condition uniquement monétaire?

La pauvreté n'est pas qu'une considération économique, mais est multidimensionnelle. Elle conduit à une absence de perspective, une faible estime de soi, un sentiment d'inutilité, etc.

Chômage

Le chômage est une situation où un individu est sans emploi et qu'il est à la recherche d'emploi. Le chômage a des effets négatifs sur le plan social et psychologique chez les individus touchés par celui-ci et a également un coût économique pour la personne et la société. Dans les États sociaux, les chômeurs sont indemnisés, il y a donc une double perte économique pour la société : le coût de cette indemnisation et la perte de richesse que l'individu aurait pu produire s'il travaillait. Le chômage est généralement indemnisé par un système d'assurance. Lorsque l'on travaille, une partie de notre salaire est prélevée pour nous assurer dans l'éventualité d'une perte d'emploi. D'autres aides sont mises en place pour aider à la sortie du chômage (des conseils, des emplois réservés, etc.)

Chômage des jeunes

Le chômage et plus particulièrement le chômage des jeunes est un thème qui mobilise depuis les années 1980. Deux raisons majeures expliquent cela : « les jeunes sont plus touchés par le chômage que l'ensemble de la population active et forment de ce fait une cible prioritaire des politiques d'emploi ; d'autre part il est permis de supposer que le chômage des jeunes est socialement moins « acceptable » que celui d'autres catégories de la population, comme par exemple les salariés âgés. L'image de jeunes désœuvrés, en dépit de leurs supposées aptitudes propres à leur âge, est effectivement de nature à heurter les représentations sociétales, en ce qu'elle met en lumière les dysfonctionnements d'un modèle de continuité intergénérationnelle basé sur la croyance en un progrès inéluctable. » (Sulzer, 2010)